



## PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2014

### SÉANCE ORDINAIRE

#### 1. Présences et quorum

##### PRÉSENTS:

Conseillers / Conseillères : **M. Marcel Nadeau**  
**M. Bruno Roy**  
**Mme Nancy Pineault**  
**M. Rodrigue Ouellet**  
**Mme Jeanne-Paule Beaulieu**  
**Mme Bibiane Gagnon**

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Quatre (4) personnes dans l'assistance

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14-65

Tout en laissant le point varia ouvert,  
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par monsieur Marcel Nadeau  
et unanimement résolu :  
QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MARS 2014

14-66

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par monsieur Marcel Nadeau  
et résolu unanimement :  
QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2014.

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 14-67** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement;  
QUE les comptes du mois de MARS sont acceptés par les membres du conseil municipal, pour un montant de **29 636.10\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....  
Secrétaire-trésorière

## **5. CORRESPONDANCE**

### **Dépôt de l'état des revenus et dépenses du mois de MARS 2014.**

#### **LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE**

- 14-68** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu :  
QUE le conseil autorise monsieur Francis Michaud, à louer la salle municipale, le 20 avril prochain, pour une fête familiale suite à un baptême.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), selon le tarif en vigueur.

**LOCATION : 100.00\$**  
**SOCAN : 65.05**

**Monsieur Bruno Roy se présente à 19h15.**

#### **CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL 8413 ST-GABRIEL**

- 14-69** Il est proposé par madame Nancy Pineault appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu :  
QUE le conseil autorise un don de **50\$** aux Chevaliers de Colomb afin d' aider à défrayer le coût d'un vin d'honneur, dans le cadre d'une cérémonie d'accueil des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Degrés des nouveaux arrivants.

#### **PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2014**

- 14-70** **Considérant que** la Semaine de la santé mentale se déroule **du 5 au 11 mai** et que le

slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

**Considérant que** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**Considérant que** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur votre territoire ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

**Considérant qu'** il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils** promotionnels de la campagne;
- **en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;**
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

**Par conséquent,** je Jean-Pierre Bélanger maire de la municipalité Saint-Charles-Garnier, proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Charles-Garnier et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

### **RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT**

**14-71** Système d'exploitation « Windows XP »

**Considérant qu'**à partir du 8 avril 2014, le système d'exploitation Windows XP n'aura plus de nouvelles corrections de sécurité et que l'assistance technique ne sera plus disponible;

Il est proposé par madame Nancy Pineault,  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu  
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire adhérer au Programme Simb@ permettant ainsi de diminuer de moitié les coûts reliés à l'achat ainsi qu'à l'installation des logiciels et/ou équipements désirés.

### **PRÉAVIS DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE / CAMION DODGE**

**14-72** Il est proposé par madame Nancy Pineault,  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu

et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise monsieur Steeve Michaud, chauffeur à prendre rendez-vous chez Centre du camion Denis, pour la vérification mécanique du camion Dodge. Elle devra se faire au moins quinze jours avant la date limite qui est le 31 mai 2014.

#### **JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE 2014**

**14-73** Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par madame Nancy Pineault

et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise madame Bibiane Gagnon à participer à la première rencontre, le 11 avril prochain à Saint-Damase, future municipalité de la Résistance 2014.

#### **SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE SAINT-CHARLES-GARNIER INC.**

**14-73A** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu

et unanimement résolu :

QUE le conseil renouvelle son adhésion comme membre corporatif partenaire, à la Société d'horticulture Saint-Charles-Garnier, au montant de 50\$, pour l'année 2014-2015.

**Lecture d'une correspondance d'un citoyen concernant les conditions routières.**

#### **6. MRC DE LA MITIS**

M. le maire présente un résumé de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

**14-74** **ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE PAR LA MRC DE LA MITIS**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Mitis est admissible au programme PIQM volet 3 mettant en place un service de génie civil et d'expertise technique;

**CONSIDÉRANT QUE** pour bénéficier de ce programme de subvention, le MAMROT exige la signature d'une entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique entre les municipalités et la MRC de La Mitis.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Charles-Garnier l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique.

#### **RÉVISION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES**

- 14-75** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,  
appuyé par madame Nancy Pineault  
et unanimement résolu :  
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier participe à une étude visant la  
réorganisation de l'offre de services en matière de sécurité incendie sur l'ensemble du  
territoire de la Municipalité régionale de comté de La Mitis.  
À cette fin, la municipalité de Saint-Charles-Garnier s'engage à fournir au comité  
technique toutes les informations nécessaires à l'élaboration de cette étude.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8. GARAGE MUNICIPAL**

Lors du passage de l'électricien faire réparer un aérotherme défectueux.

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D'ARC**

**VENTE PAR SOUMISSION D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE 1979**

- 14-76** Il est proposé par madame Nancy Pineault  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu  
et unanimement résolu :  
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier soumissionne au prix de huit mille cinq  
cent cinquante-cinq dollars et 55 cents (**8 555.55\$**), pour une souffleuse à neige, année  
1979, vendue par la municipalité de Sainte-Jeanne D'Arc.

**14-77 TRANSACTION POUR L'ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE**

Il est proposé par madame Nancy Pineault  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu  
et unanimement résolu :  
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise madame Josette Bouillon,  
directrice générale à signer, au nom de la municipalité, tout document pertinent à la  
transaction.

**9. LECTURE DES SOUMISSIONS/ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM EN FLOCONS**

- 14-78** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet  
appuyé par monsieur Marcel Nadeau  
et unanimement résolu :  
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de Sel Warwick inc.  
pour l'achat de 20 ballots de chlorure de calcium en flocons.

Prix : 445.00\$ du ballot de 1000 kg 80%-87%, livré au garage municipal.

**10. LECTURE DES SOUMISSIONS –LISTE DE PRIX POUR TRAVAUX VOIRIE**

Le conseil prend connaissance des listes de prix reçues par quelques entrepreneurs pour

l'exécution de travaux de voirie.

**11. POSTES CANADA**  
**14-79 OPPOSITION À POSTES CANADA POUR TOUTE RÉDUCTION D'HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU POSTE DE SAINT-CHARLES-GARNIER**

**ATTENDU QUE** la Société canadienne des postes impose des réductions d'heures de travail au personnel dans le bureau de poste de Saint-Charles-Garnier;

**ATTENDU QUE** les citoyens ruraux, sont des citoyens à part entière qui méritent des services appropriés à leur besoin;

**ATTENDU QUE** si une telle décision prenait effet sur notre territoire, les conséquences pour la clientèle résidente seraient significatives;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier s'oppose à toute réduction des heures au niveau du service à la clientèle afin d'assurer la pérennité de ce service de base.

**12. REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT ÉCHÉANT LE 15 SEPTEMBRE 2014**

**14-80** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu :

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à négocier de gré à gré pour un emprunt à long terme d'un montant de 258 600\$ à être réalisé par billet en date du 18 août 2014.

**13. VARIA**

**1. PARC**

Prévoir achat bac en cèdre 3 pi x 3pi 2pi haut, peinture, installation barbecues et pour jeux surélevés doit être installé sur une surface de protection (sol amortissant) qui dépasse le périmètre de l'équipement de manière à couvrir la zone protectrice.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**14-81** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu de lever la séance à 21h30.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du

Code municipal.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....  
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.